

Questions orales

PICKERING—LA PERTINENCE DE L'ÉTUDE METROPOLITAN TORONTO AIRPORT REVIEW—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre s'il a tenu compte durant toute cette affaire du vote unanime du Conseil municipal de Toronto. J'aimerais aussi lui demander s'il a eu l'occasion de compulsurer l'étude commanditée par le gouvernement de l'Ontario et intitulée Metropolitan Toronto Airport Review, qui d'après ce que je crois savoir présente des arguments irréfutables et des raisons écrasantes pour mettre fin à ce projet, et s'il a tenu compte de cette étude pour prendre sa décision?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, lorsque M. Hellyer, ancien député conservateur...

Une voix: Et ancien libéral.

M. Marchand (Langelier): ... a décidé qu'il devrait y avoir un aéroport à Pickering et en a fait la recommandation au cabinet, tout le monde était complètement d'accord. Non seulement nous avons tenu compte des résolutions votées par tous les organismes mentionnés par le député mais nous avons même mis sur pied une commission spéciale d'enquête chargée de recueillir l'opinion des gens. Donc, je trouve que si jamais un gouvernement s'est préoccupé de la réaction des gens, c'est bien le gouvernement actuel et son ministre des Transports. Je crois que maintenant je devrai m'entretenir, après avoir reçu l'autorisation du cabinet, avec le gouvernement de l'Ontario pour discuter à nouveau de ce problème et ensuite je vous dirai quelle sera la décision.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

ON PROPOSE LA NÉGOCIATION DE NOUVELLES ENTENTES AVEC LES PROVINCES AU SUJET DE MEDICARE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné la déclaration faite hier après-midi par l'Association médicale canadienne à l'effet que si la politique du ministre des Finances, relative au financement de Medicare, était adoptée, la qualité des services médicaux se détériorerait, le ministre est-il maintenant disposé à négocier sans délai avec les provinces des ententes réalistes sur le financement de la santé publique?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, j'ai par-devant moi la déclaration de l'Association médicale canadienne, et je n'y lis rien de ce que l'honorable député vient de dire.

[M. Marchand (Langelier).]

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Hier après-midi, l'Association médicale canadienne a constaté clairement que si la politique du ministre des Finances se rapportant au financement de la santé publique était adoptée, les services médicaux se détérioreraient rapidement. Ma question est celle-ci: Le ministre est-il prêt maintenant à négocier avec les provinces une entente réaliste, relativement au financement de la santé publique?

M. Lalonde: Monsieur le président, c'est sensiblement la même question que celle à laquelle j'ai répondu. Il me fera toutefois plaisir de faire tenir à l'honorable député une copie du communiqué de l'Association médicale canadienne.

* * *

[Traduction]

● (1140)

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'USINE D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM À LA BAIE JAMES—LA PERTINENCE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA DOCUMENTATION

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le 3 juillet 1975, le ministre a déclaré que l'étude de faisabilité sur le projet d'usine d'enrichissement d'uranium de la baie James n'avait pas porté sur des problèmes qu'il jugeait de première importance et qu'il faudrait procéder à des études plus poussées; il avouait donc ainsi que l'étude était insuffisante pour fonder la décision. Par contre, le premier ministre a déclaré hier qu'à son avis l'étude de faisabilité ne semble pas nettement condamner le projet et qu'il était tout disposé à étudier cette question de près, ce qui revient à dire que, selon lui, l'étude suffit au gouvernement pour...

M. l'Orateur: Le député a-t-il une question à poser?

Mlle MacDonald: Oui, monsieur l'Orateur. Compte tenu de cette grave divergence d'opinion sur l'étude de faisabilité, le ministre est-il prêt à déposer immédiatement ce document pour que tous les députés puissent se faire une opinion personnelle et choisir celle des deux qui éventuellement, est dans l'intérêt national?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, l'interprétation que le député cherche à donner des propos du premier ministre est dénuée de tout fondement car en fait, les deux positions sont exactement les mêmes. A notre avis, il ne faut pas rejeter de prime abord ce projet, il faut l'étudier davantage; avant de prendre une décision finale au niveau du gouvernement fédéral, il nous faut réunir le plus grand nombre possible de renseignements sur ce projet. Voilà pourquoi, nous rencontrerons les autorités du Québec pour discuter d'une éventuelle étude supplémentaire afin que les questions soulevées par le gouvernement fédéral et livrées au public depuis un certain temps puissent trouver une réponse satisfaisante.